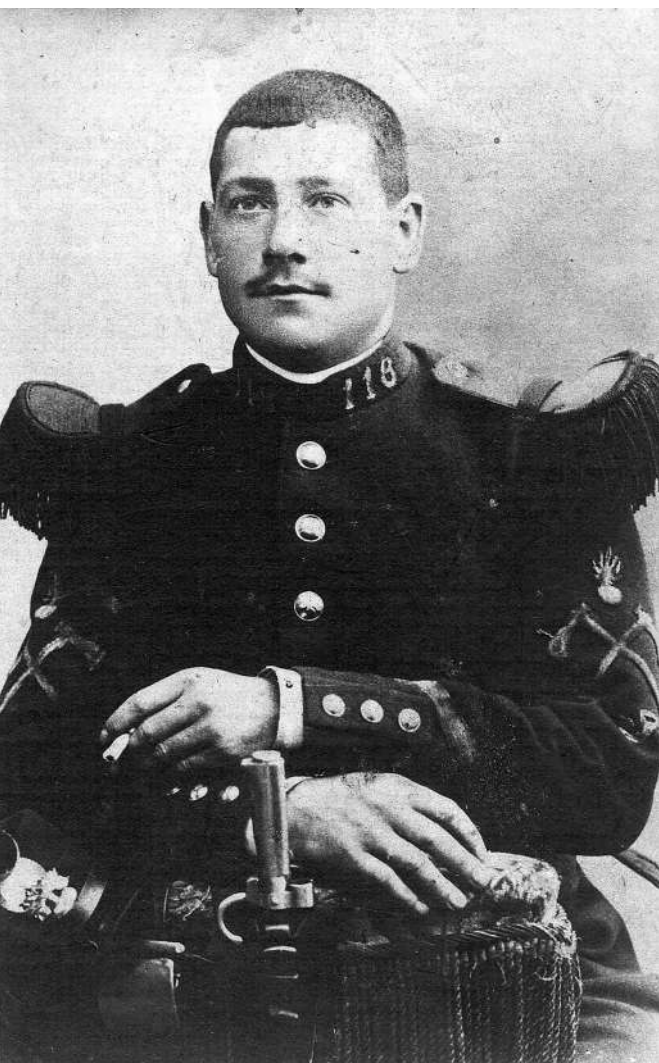


Jean-Marie HERLÉDAN 30 ans

318^e Régiment d'Infanterie

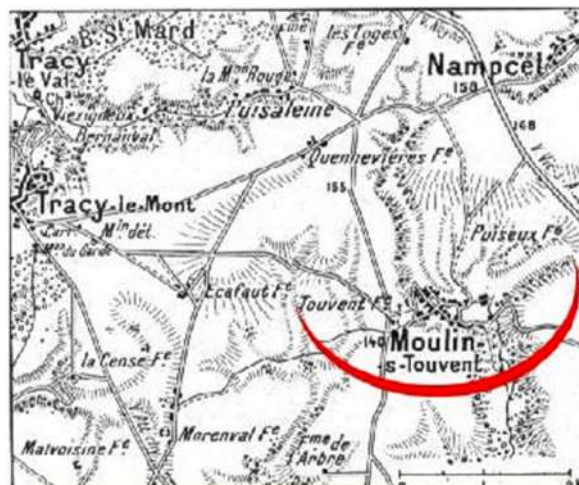


Soldat de la classe 1904, n° 3497 au recrutement de Quimper, Jean-Marie Herlédan (photo) est mobilisé le 3 août 14 au 318^e régiment d'infanterie de la 61^e division d'infanterie, c'est le régiment de réserve du 118^e de Quimper, régiment au sein duquel il a effectué son service militaire entre le 1^{er} octobre 1905 et le 28 septembre 1907, certificat de bonne conduite accordé. Sa photo de régiment nous apprend qu'il était sapeur d'infanterie (*) et bon tireur (**), c'est de plus un soldat entraîné qui a effectué deux périodes d'exercices au 118^e en août 1910 et septembre 1913. La 61^e DI est affectée en août 14 à la défense du camp retranché de Paris dans le secteur du Bourget puis, le 6 septembre, c'est la bataille de la Marne qui commence. Épuisés après de longues marches et alertes, les soldats du 318^e sont jetés le 7 septembre dans la bataille à l'est de Moulin-sous-Touvent dans l'Oise. Le 9 septembre au soir, les Français sont victorieux sur l'Ourcq, les troupes marchent alors vers le nord pour poursuivre l'ennemi ; le contact est vite repris et les pertes se renouvellent sous les coups de l'artillerie allemande.

Le 20 septembre 1914, le régiment se porte vers cinq heures du matin sur Moulin-sous-Touvent mais est accueilli par des feux partant des crêtes de Puiseux, déjà occupées par l'ennemi ; presque tous les hommes de la 20^e Cie sont tués, blessés, ou faits prisonniers, les pertes sont considérables, nos mitrailleuses sont prises. A 9 h 30, la 19^e compagnie, après des feux à courte distance, réussit à prendre d'assaut une maison où s'était réfugié un détachement allemand, elle fait cinquante-trois prisonniers.

En outre, l'artillerie française canonne Puiseux et empêche le reste du régiment d'y pénétrer, il reçoit de plus des feux d'infanterie de tous côtés et est obligé de se replier sur la Ferme de Touvent. Encore une fois dans l'erreur, notre artillerie tire sur ses propres soldats qui se réfugient dans des cavernes. On évacuera le secteur à la nuit.

Quatre cents hommes sont tués, blessés ou disparaissent dans ce combat !

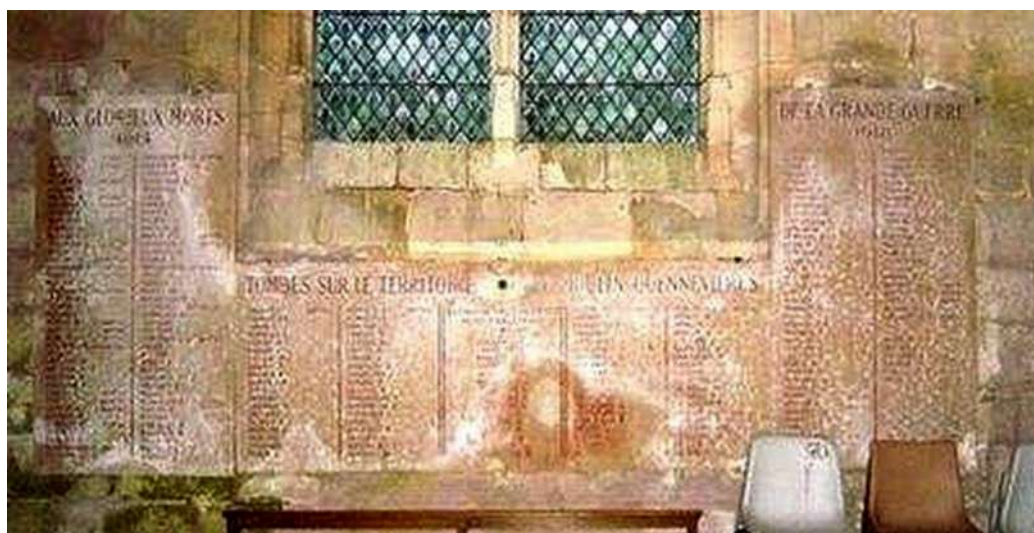




Soldat-mitrailleur, Jean-Marie Herlédan a vraisemblablement été tué au tout début de la journée lors de la destruction des sections de mitrailleuses, il disparaît et son corps ne sera pas retrouvé. Il repose sûrement dans une fosse commune située non loin du lieu des combats, la notion de sépulture individuelle ne s'imposera qu'en 1915 sous la pression sociale.

Né le 7 mars 1884 à Trégunc, Jean-Marie était le fils de Guillaume Herlédan, journalier au Carbon, et de feu Catherine Ollivier, ménagère. N° 66 de tirage dans le canton de Pont-Aven en 1904, Jean-Marie, brun aux yeux foncés, 1,67 m, cultivateur qui sait lire, écrire et compter, est déclaré bon pour le service. Il réside alors en famille à Nizon avec ses parents et sa sœur cadette Philomène dans la ferme de Louis Péron qui a épousé sa sœur aînée Joséphine.

En 1905, Jean-Marie a quelques petits démêlés avec la justice qui lui inflige une peine de 20 jours de prison avec sursis pour vol de récoltes ! Il se marie le 27 janvier 1908 à Riec-sur-Belon avec Marie-Louise Aline Le Tallec et vivait dans cette localité avant-guerre (16 juin 1911, Lan Trebellec). Jean-Marie figure sur le monument aux morts de Riec-sur-Belon. Il figure aussi sur une plaque en l'honneur des défenseurs de Quennevières à l'intérieur de l'église de Moulin-sous-Touvent (ci-dessous).



(*) Jean-Marie est sapeur à compter du 25 septembre 1906. Ces hommes sont spécialisés dans des missions habituellement destinées au génie. De ce fait, il n'appartient pas à une des compagnies du régiment mais à la section hors rang qui regroupe tous les hommes liés aux services divers qui permettent le fonctionnement du régiment : musiciens-brancardiers, secrétaires, conducteurs et sapeurs.

(**) Le cor de chasse brodé sur sa manche est un prix de tir. Le képi est d'un modèle ancien.

